

CONSEIL D'ECOLE DU 12 NOVEMBRE 2009

- Présents : Mme Bouron directrice,
- Mmes Chaussinand, Chevallier, Gérard, Paumier, Hamelin, Mr Huet(enseignants),
- Mmes Michel, Langlois, Léger, Cousin, Dahl, Goueslard, Herrouin, Pichereau, Balidas, Azziza, Coulon, , parents
- Mmes Geslin et Delannoy, M Mercier(mairie)
- Charlotte Léger pour le conseil d'enfants
- Absents : M Havas (DDEN), Mme Douaire, Mme Ferrari, M Balidas

- Installation et attributions du conseil d'école

- Le Conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre. Il comprend le directeur d'école qui est président, le maire ou son représentant et un membre délégué désigné par le conseil municipal, les enseignants de l'école, les représentants des parents d'élèves, le délégué départemental chargé de visiter l'école et l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription.
- Il vote le règlement intérieur, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, dans le cadre du projet d'école auquel il est associé donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école, adopte le projet d'école...

- Conseil d'enfants

- Le nom de l'école : Le Conseil d'enfants attend la réponse du conseil municipal pour le nom de l'école. Il a proposé trois noms au choix : « Ecole des frères Grimm », « école Charles Perrault », « école Andersen ». La délibération aura lieu le 30 novembre.
- Les travaux : Les élèves voudraient une haie entre la cour et la rue à la place du grillage pour faire plus joli et pour protéger des regards. Des buissons seront plantés prochainement. Ils voudraient aussi dans la cour une structure comme en maternelle.

- Règlement intérieur

Il faut corriger les horaires de sortie des maternelles qui se font maintenant à 12h et à 16h 30 ainsi que les horaires de récréation de l'après-midi pour l'école élémentaire qui a lieu désormais de 15h 15 à 15h 30. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Effectifs et répartition:

- Il y a 7 classes dans l'école et 167 élèves. Il y a 111 élèves en élémentaire et 56 en maternelle. Il y a 18 PS, 16 MS, 22 GS, 23 CP, 26 CE1, 25 CE2, 25 CM1, 12 CM2. Les classes sont réparties de la manière suivante : 18 PS et 6 MS, 10 MS et 14 GS, 8 GS et 12 CP, 11 CP et 13 CE1, 13 CE1 et 12 CE2, 13 CE2 et 11 CM1, 14 CM1 et 12 CM2.

- Projets pédagogiques:

- Les classes maternelles ont prévu une journée à thème chez les Indiens à Sargé sur Braye (41). Au cours de la journée, les enfants auront une balade à poneys, la fabrication d'une parure d'indiens, un parcours de découverte et la reconstitution d'une fresque géante. Cette sortie revient à 12,5€ par enfant. Il faut ajouter 13,08€ pour le voyage. Elle aura lieu le 25 mai 2010. Une subvention sera demandée à la mairie. En plus, si c'est possible financièrement, les enseignantes aimeraient faire venir un théâtre de marionnettes, « Le voyage de Naïmé » en relation avec le travail sur les 5 continents réalisé dans toutes les classes. Une rencontre sportive avec les classes d'Arçonnay est aussi prévue.

CONSEIL D'ECOLE DU 12 NOVEMBRE 2009

- Du CP au CM2, il y a éducation musicale avec une intervenante sur les musiques du monde. Il y aura aussi, sur le thème des cinq continents, des activités avec la bibliothèque d'Alençon. Une sortie au musée du quai Branly sur les arts premiers est prévue le 26 janvier. Il y aura une visite guidée adaptée à l'âge. Les élèves visiteront aussi la tour Eiffel. Ce voyage revient à 23,50€ par enfant : 350€ pour le musée, 355€ pour la tour Eiffel et 1900€ de transport. Il est demandé une subvention à la mairie pour 1/3 de la somme et une subvention à l'APE pour 1/3 de la somme. Le reste sera payé par la coopérative. Il y aura des actions pour aider à financer ce voyage : le marché de Noël et une tombola galette.

- Travaux

70m² de la cour de récréation de la maternelle sera goudronnée à la fin de l'année. La mairie ne voit pas comment faire un préau pour l'instant. Elle pense qu'il sera trop petit avec la place disponible.

- Budget

- Il sera demandé en budget investissement 329€ en maternelle pour un nouveau vélo et 150€ pour une chaîne en élémentaire.

- Cantine:

* La mairie n'a pas voulu demander l'avis des familles. Elle l'avait fait pour l'accueil le mercredi et les résultats n'étaient pas du tout fiables. Avec le système précédent de cantine, il était trop difficile de prévoir les achats, certains enfants décidant le matin même s'ils allaient ou non à la cantine. Les parents demandent une inscription à l'année pour les enfants mangeant régulièrement. Une deuxième personne sera embauchée prochainement pour la surveillance de la cantine. Il a été noté que le retour était trop hâtif dans la cour. Il faut que les enfants prennent le temps de manger.

- Stationnement:

Le stationnement est difficile et dangereux du côté maternelle. Un parking pour le cabinet médical devra se faire prochainement ce qui libèrera des places. La place de la Maison pour tous sera ensuite réaménagée.

- Horaires:

Les parents demandent que la sortie à midi soit bien à l'heure pour qu'ils aient le temps de rentrer chez eux et de manger. L'équipe enseignante en prend note mais ce n'est pas toujours facile d'interrompre une leçon.

Le conseil d'école a pris fin à 19h 15.

La directrice

La secrétaire

La représentante des parents d'élèves